



PV ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

**DU 23 FÉVRIER 2011
AU RESTAURANT DE L'UNION
À BÉVILARD À 20h15**

Présents (comité): Serge Jubin, Vincent Brêchet, Patricia Schaller, Loïc Devanthéry,
Claude Devanthéry, Jean-Daniel Bolgiani ;

Invité : Roland Zbinden ;

Clubs :

Assemblée des présidents

23 février 2010

Club	Représentant	Signature
BMV 92	Charpiloz Boris	
CV Rossemaison	Pittouperghes Natacha	
FSG le Cornet-Crémines	Excusé	
FS Glovelier	Excusé	
FSG Avenir Porrentruy		
FSG Société de Courfaivre	Cedric Scillerat	
FSGF Vicques		
ES Montfaucon GS	Pizzagalli Yvette	
SMG Bienne	Walchi Jean-François	
Sport-Gym Courtételle	Excusé	
VFM	Zbinden R.	
VB Péry		
VBC Delémont	F. Arzoh	
VBC Develier	P. Schaller	
VBC La Suze	J. Lantenschlagen	
VBC La Vendline	Tommy Muscher	
VBC Moutier	Excusé	
VBC Nidau	R. Bühler	
VBC Porrentruy	S. Jubin	
VBC Sixième Set		
VBC Tramelan	A. Châteblin	
VBC Val Terbi	Excusé	
Volleyboys Bienne	Excusé	
FSG Cornol	Excusé	

1. Introduction du président

Dans ses souhaits de bienvenue, Serge Jubin rappelle que l'assemblée des présidents est informelle, que c'est le lieu de discussions, de prises de température et de remarques. Il relève le bon fonctionnement du comité et le fait que la caisse a été remise à jour grâce à l'excellent travail de Patricia Schaller.

Il informe également que Swiss Volley a émis des conditions de transfert de clubs suite au départ de notre région du VBC Bienne.

Dans le cadre des réformes, il signale que l'ensemble des règles qui permettent la partie administrative de notre sport a été compacté et été publié dans la plaquette du championnat.

2. Présentation des nouvelles catégories juniors

Claude Devanthéry commente les nouvelles classes d'âge des catégories de juniors. Ces classes ne différencient plus les filles des garçons et sont uniformisées sur les bases de la classification européenne.

M15 1998 et plus jeune ⇒ SAR C

M17 1996 et plus jeune ⇒ SAR B

M19 1994 et plus jeune

M23 1990 et plus jeune

Un tableau complet des catégories d'âge chez les juniors est disponible sur le site de Swiss volley (volley indor). Il est distribué aux présidents présents. Il contient aussi les catégories mini (M10kids, M11 et M13).

La saison SAR se déroulera sur l'année civile et il n'y aura donc pas de tournoi SAR en avril 2012 mais en septembre de cette même année. Ce projet doit encore être entériné par Swiss volley après la consultation des présidents régionaux qui aura lieu le 19 mars.

Claude Devanthéry aimerait connaître l'intérêt des clubs pour la nouvelle catégorie des M15, à 6 contre 6. La Suze, La Vendline et Nidau annoncent leur préférence pour une compétition sous forme de tournois. Porrentruy est intéressé par la catégorie, peu importe la formule.

Vu l'existence des M15 sous forme de compétition normale (6 joueurs et un terrain de 9 par 9), il est probable que la catégorie mini M17 disparaisse. L'organisation d'une catégorie mini M15 doit être examinée.

En ce qui concerne les Kids volley M10, l'association transmettra les informations dès que ces dernières auront été communiquées par Swiss Volley.

Benoit Gogniat de VFM dit qu'il ne faut rater l'occasion, par l'entremise des école et les Kids, d'initier les tout jeunes à l'initiation à notre sport.

Julien Lautenschlager (La Suze) trouve problématique la mixité des équipes en M16. Il lui est répondu que cette mixité ne sera plus possible pour les M17.

Serge Jubin constate une régression du nombre d'équipes juniors filles et une concentration des ces équipes sur quelques clubs. Il est rappelé la possibilité de créer **des associations de clubs** pour mettre sur pied une équipe junior (article 238, page 53 du règlement des compétitions de Swiss Volley).

3. Présentation des procédures de déplacement de match

Roland Zbinden rappelle en détail la nouvelle procédure (informatisée et réalisée sur Internet) pour les changements de match. Il distribue une feuille sur laquelle sont expliquées en détail toutes démarches à entreprendre. Il souligne également que la lenteur que certains mettent à répondre font que les taxes administratives passent d'une catégorie à une autre.

Le **document** transmis ce jour sera **mis en ligne** sur le site de SVRJS.

4. Formation des arbitres, convocation des arbitres et incidences sur les frais

Si une responsable pour l'organisation administrative des cours d'arbitres a pu être trouvée, il n'a pas encore été possible de convaincre quelqu'un pour les dispenser. Un arbitre qui n'a pas refusé catégoriquement doit encore donner sa réponse. De toute façon un cours de formation aura lieu et ce sont les membres du comité qui en assumeront la responsabilité.

Le délai d'inscription est fixé au lundi **28 mars** et le cours aura lieu de fin avril à juin.

Flaviano Arzenton (VBC Delémont) qui a suivi le cours l'année passée aurait préféré que celui-ci soit concentré sur des journées entières plutôt que fractionné en soirées.

Julien Lautenschlager demande quelle est la situation de l'arbitrage.

Loïc Devanthery informe qu'étant donné la réduction des matches, le nombre d'arbitres est suffisant mais qu'au niveau des arbitres d'expérience il y a un certain manque.

SJ mets en avant l'augmentation des frais de déplacement des arbitres due au nouveau mode de convocation et ouvre la discussion. Personne ne demande la parole.

Il est demandé la raison pour laquelle on a 2 arbitres en 3^e ligue dames.

Réponse : le but est de mettre un arbitre débutant comme premier arbitre avec un collègue plus chevronné comme soutien en deuxième arbitre.

Proposition est faite par F. Arzenton de mettre 2 arbitres en H3 promotion et un seul en D3 relégation.

5. Feuilles de match simplifiées

Rappel : la feuille de match simplifiée a été introduite sous forme d'essai en D3 et M18.

SJ rappelle que Swiss Volley alloue des points supplémentaires aux régions qui introduisent cette feuille de match et que cela a une incidence sur les subsides accordés.

LD précise que les arbitres seront consultés sur l'introduction de cette feuille de match.

Julien Lautenschlager dit que ses arbitres ont été démotivés par cette feuille de match car ils ont ressenti une plus forte pression de la part des équipes, notamment des coaches et ils n'avaient plus de point de référence lorsqu'il y avait contestation. Ses coaches se sont également sentis lésés lors de situations invérifiables. Il rappelle également que même si on joue « pour le plaisir », on joue également une place pour la finale Suisse en M18 et que l'impact du résultat d'un match est non négligeable. Il dit également que le fait d'être marqueur officiel est une forme de responsabilisation des membres de son club.

SJ procède à un vote consultatif.

Favorables au maintien de la feuille de match simplifiée : 4

Favorables au retour de la feuille de match complète : 8

6. Mode de championnat

Les clubs de Delémont, Nidau et La Suze se déclarent favorable au mode de championnat de la saison présente (tour qualificatif avant Noël, puis groupes titres/relégation) car l'intérêt de la deuxième partie s'en trouve renforcé avec le regroupement des équipes en groupes promotion – relégation- classement.

Aucune remarque n'est émise quant au mode d'attribution des points de bonus pour le départ de la deuxième partie du championnat.

Julien Lautenschlager demande la possibilité d'envisager un championnat masculin avec 3 ligues, les 2^e et 3^e ligues étant composées de 6 équipes.

7. Finances

Après avoir trouvé une caisse avec un monceau d'écritures transitoires, Patricia Schaller a réussi (également grâce à la compréhension des clubs qu'elle remercie au passage) à rétablir la situation si bien qu'il n'y a plus aucune facture de la saison 2009-2010 en suspens.

En septembre, il y avait 80'000 francs sur un compte dont le taux d'intérêt était de 0,125%.

Le comité a alors décidé d'acheter 25 actions de la BCBE (environ 6'000 francs) pour pouvoir bénéficier d'un compte « actionnaire » rémunéré à hauteur de 0,5%.

Pour cette saison, PS annonce une bonne adéquation entre le budget et les comptes.

Les membres du comité et les représentants des clubs sont ravis que l'on soit sorti du marasme dans lequel se trouvait la caisse de l'association et en sont reconnaissants à la nouvelle caissière.

8. Divers

Julien Lautenschlager pose la question du besoin de la plaquette du calendrier.

Il lui est fait remarquer que le calendrier des matches n'est qu'une petite partie de la plaquette (10 pages sur 48) et que la plaquette contient l'ensemble des règlements et directives nécessaires au fonctionnement du championnat ainsi que les adresses des responsables d'équipes et des arbitres. En cas de besoin lors d'un match on a tout sous la main dans ce petit fascicule dont on a réduit la diffusion (pour rappel : il y a quelques années chaque volleyeurs en recevait un).

SJ rappelle que l'Assemblée des délégués se déroulera à Crémines le 17 juin.

Du fait que nous avons publié l'annonce des finales de Coupe Suisse (19 mars à Berne), Swiss Volley nous a envoyé 20 billets d'entrée à ces compétitions.

Onze de ces billets sont distribués aux personnes intéressées. Pour les autres une offre sera mise sur le site de SVRJS et les 9 premières personnes qui s'annonceront par courriel recevront un de ces billets.

Le secrétaire : Vincent Brêchet